



Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque"

Siège: chez Mme FIORUCCI Marie, Ch. de Bucelle Lot Les Vignes 04860 Pierrevert

Courriel: rea.manosque@free.fr

Site Internet: <http://rea.manosque.free.fr>

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.30.03.52.64

Mme Roselyne Bachelot
Ministre de la Santé et des Sports
s/couvert de Mr Dominique Deroubaix
Directeur Général de l'ARS Paca

Manosque le 2 juin 2010

Madame la Ministre,

Depuis plus de deux ans, notre Association lutte pour la création d'un Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits au sein de l'Hôpital de Manosque.

Notre "Collectif pour une Réanimation à Manosque" a rassemblé plus de 27.000 signatures et est soutenu par L'ENSEMBLE des forces politiques des Alpes de Haute Provence et du Haut-Var.

Le Premier Ministre, lors de sa venue à Manosque le 27 octobre 2008 annonçait, convaincu de la légitimité de la demande Citoyenne, aux Populations du Bassin de Vie de l'hôpital de Manosque vous avoir demandé *"... imaginer un dispositif de réanimation qui permette le fonctionnement d'un service de chirurgie digne de ce nom. Bien sûr, ce service devra fonctionner en étroite collaboration avec l'hôpital de Digne..."*. Dans le même temps, il précisait *"...demander à l'Agence Régionale d'Hospitalisation de faire très rapidement des propositions pour qu'il y ait à Manosque un service de réanimation qui soit adapté aux capacités de l'hôpital, qui soit adapté aux besoins de cette communauté dont la croissance est très importante et qui permettra, je l'espère, de répondre à l'attente qui est légitime de ceux qui, ce matin, m'accueillaient avec cette inquiétude de ne pas voir fonctionner un service de réanimation qui soit à la hauteur des investissements qui ont été réalisés pour cet hôpital de Manosque"*.

Malgré cela nous nous heurtons depuis, à une fin de non recevoir de l'ex ARH. A ce jour aucun signe tangible ne nous permet d'envisager que les propos du 1^{er} Ministre se mettent en œuvre, tout juste quelques petits signes d'ouvertures depuis l'installation de la nouvelle ARS le 1^{er} avril 2010 tels que: *"... il manque effectivement des lits de Réanimation sur le 04, le dossier sur la Réa de Manosque est enfin ouvert..."*

Le 5 mai dernier, suite à notre demande, nous étions reçus à Matignon par M. David Gruson (Conseiller Santé du 1^{er} Ministre) et votre Conseiller M. Hubert de Beauchamp en présence des trois parlementaires de notre département (MM. Bianco, Domeizel et Spagnou).

Cette entrevue a, entre autre, permis:

- à David Gruson, au nom du 1^{er} Ministre, de " ... confirmer TOUS les propos du 1^{er} Ministre du 27 octobre 2008 ... et qu'il veillerait à leur totale mise en œuvre ...",
- de valider le contenu du dossier détaillant la demande Citoyenne que nous avons remis à l'ensemble des participants à cette réunion.

Au terme de cette rencontre il était convenu que David Gruson demanderait à Dominique Deroubaix (Directeur de l'ARS Paca) de recevoir le Collectif dans les meilleurs délais afin de trouver une issue favorable à ce dossier.

Le 28 mai dernier nous rencontrions le Directeur de l'ARS à Manosque.

Nous n'avons malheureusement pas pu déboucher (malgré la qualité de nos échanges) sur ce qu'avait laissé présager la rencontre à Matignon, à savoir une autorisation d'ouverture d'un Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits dans le nouvel hôpital de Manosque.

Nous pensons que seule une décision politique peut nous sortir de cette "ornière", essentiellement calendaire et procédurale, car la nécessité d'un tel Service dans notre nouvel hôpital apparaît maintenant évidente à l'ensemble des acteurs.

En total accord avec M. Deroubaix et sous son couvert, nous avons décidé de vous solliciter, afin Madame la Ministre, de ramener toute la sérénité nécessaire autour de ce dossier, de redonner toute la légitimité et la pertinence républicaine aux propos de notre 1^{er} Ministre tout en démontrant la capacité de notre démocratie à prendre en compte, de la manière la plus réactive, l'expression des Citoyens qui la font vivre.

C'est pour cela et sans revenir sur l'argumentaire de notre dossier (connu de Matignon à l'ARS en passant par votre Conseiller M. de Beauchamp), que nous vous demandons de bien vouloir renvoyer aux Population du 04 et du Haut-Var ainsi qu'à leurs Parlementaires et Elus, un signal d'apaisement en décidant le principe de l'ouverture d'un Service de Réanimation de 8 lits sur Manosque permettant d'atteindre, en complémentarité avec la Réanimation de l'hôpital de Digne, les 14 lits nécessaires aux Alpes de Haute Provence.

De plus, notre Collectif a convenu qu'il mettrait tout en œuvre et qu'il participerait, avec l'ARS Paca, à tous les travaux permettant une concrétisation de cette décision au plus tard début 2011.

Sachant que vous désirez honorer de votre présence l'inauguration de notre nouvel hôpital le 25 juin 2010, nous nous permettons de vous soumettre l'idée d'une annonce officielle de cette décision et de son prolongement à cette occasion.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous allez accorder à notre demande et souhaitant connaître dans les meilleurs délais la suite que vous souhaitez lui donner,

Nous vous prions Madame La Ministre de croire à notre respectueuse considération.

Collectif pour une Réanimation à Manosque

J.François Pellarrey